

Compte Rendu Assemblée Générale Association Patrimoine et Chemins de Plouezoc'h
en date du 01/12/2023 18h30

Ouverture de séance 18h47

I) Remerciements des co-présidents aux adhérents et participants, Plouezoc'h association, la Municipalité qui contribuent à l'implantation, la pérennité et l'efficacité des travaux de l'association.

II) Intervention de Gilles NEN de Groupama qui remercie l'association d'avoir grandement contribué à la réalisation de la marche solidaire sur la journée du 11 Juin 2023. Compte tenu de la qualité de cette journée, Groupama nous propose de la réitérer, sur Plouezoc'h mais avec un autre parcours, et cela au cours du mois de mai 2024. L'association remercie à son tour Groupama pour avoir financé intégralement une débroussailleuse tractée.

III) Rapport moral :

- Bilan des chemins entretenus et ouverts depuis la création de l'association.

Perspectives :

Finaliser les créations des circuits en cours.

Consolider les travaux structurants sur les chemins (caillebotis, passerelles,)

- Bilan des actions relatives de formation et d'entretien des fontaines et lavoirs identifiés sur les chemins.

Perspectives :

Former et qualifier des membres de l'association à l'entretien des fontaines et lavoirs dans le respect de la réglementation relative à l'écosystème.

Création d'une commission patrimoine

- Développement du site informatique de l'association est en cours

IV) Rapport financier :

Présentation de l'équilibre financier de l'association

Les recettes sont issues de la subvention municipale, des cotisations, de recettes subsidiaires (dons, ventes de bracelets,)

Le rapport financier, soumis au vote, est adopté à l'unanimité des Membres présents

V) Convention (*pièce jointe*) :

Le 25/11/2023 une convention a été signée entre la Municipalité et l'association permettant notamment à l'association d'intervenir sur le domaine public.

Cette convention sera renouvelée tous les trois ans.

VI) Règlement Intérieur (*pièce jointe*) :

Le règlement a, en cohésion avec les statuts, pour objet de donner un cadre règlementaire au fonctionnement de l'association.

Le R.I. , soumis au vote est adopté à l'unanimité des Membres présents

VII) Statuts (*pièce jointe*) :

Une Version 2 des statuts est rédigée pour mettre en cohérence l'ensemble des documents structurants de l'association.

Les statuts, soumis au vote sont adoptés à l'unanimité des Membres présents

VIII) Election au Conseil d'Administration :

Suite à la démission de Jean Le Guilloux une place est disponible. Hoel Frantz est candidat

Soumis au vote il est élu à l'unanimité des membres présents

Conformément aux statuts le C.A. est renouvelé par tiers.

Un tirage au sort a désigné le premier tiers sortant de cinq administrateurs :

CARACCHIOLI Leila/ MESSENGER Claude/ CORSON Christian / LAURENT Bernard/ LANCIEN Xavier

Ils sont à nouveau candidats, il n'y a pas d'autre candidat,

Soumis au vote ils sont élus à l'unanimité des membres présents

IX) Balisage :

6 circuits en cours

2 circuits balisés

Le balisage des chemins dont le balisage d'entrée de boucle sont indispensables :

Projet coûteux à financer. Des demandes de subvention et de mécénat sont en cours.

X) Questions diverses :

Nécessité de créer un logo de l'association

Communication WhatsApp à clarifier

La séance est levée à 19h50 suivie d'un repas partagé des adhérents

LES CO PRESIDENTS